

Contrôle et régulation de la production des biens et services par filière

1.3.2 - Régulations et encadrement juridique de l'activité touristique

1.3.4 - Ecologie et transport

1.2.2 - Développer des outils et des critères de traçabilité

1.2.5 - Le rôle des organisations et des coopérations internationales

1.1.2 - Meilleur contrôle des processus de production pour faire valoir des exigences de RSE à tous les maillons de la chaîne

1.3.1 - Sensibilisation et information sur les pratiques et les retombées de l'activité touristique

1.2.1 - Une meilleure sensibilisation pour plus d'implication

1.1.1 - Meilleure information des consommateurs pour permettre un choix réel en matière de textile/habillement

1.3.6 - Réflexion éthique sur le tourisme

Thème 1 - Filières

1.2.3 - Promouvoir une économie solidaire, locale et durable

1.1.3 - Soutien aux acteurs de la filière pour mieux anticiper les mutations économiques et valoriser les bonnes pratiques

1.4.1 - Définir un cadre juridique

1.4.3 - Définir la structure d'accueil de la concertation

1.3.5 - Equité grâce au tourisme, réciprocité Nord / Sud

1.4.2 - Identifier les parties prenantes

1.4.5 - Proposer des groupes de réflexion

1.3.3 - Valorisation de l'économie des territoires

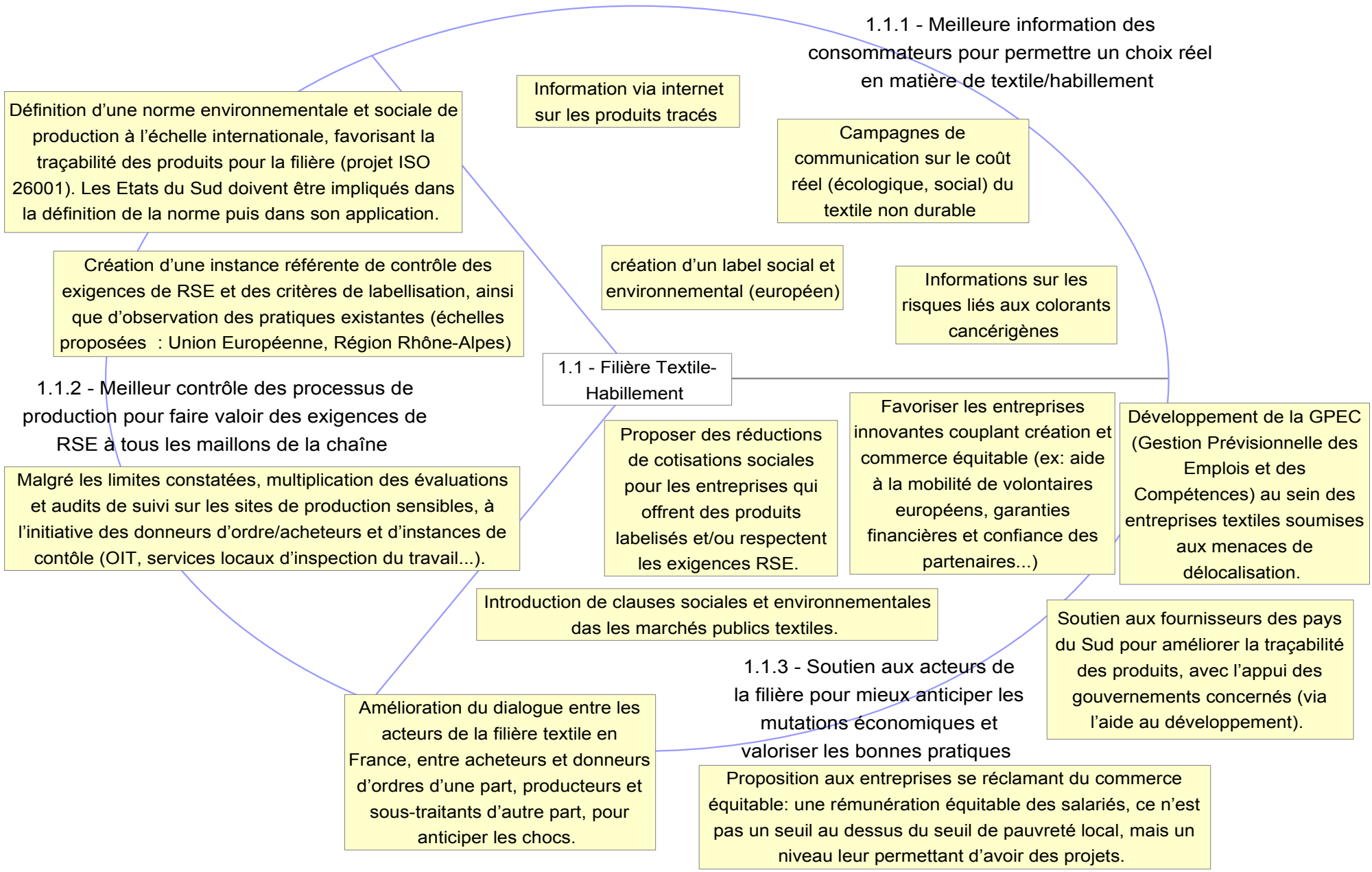
1.2.4 - Encourager les bonnes pratiques agricoles et gérer convenablement les ressources génétiques

1.4.4 - Définir les grands principes

Soutien aux acteurs de l'économie "locale"

négociation sociale transnationale

Sensibilisation et information des consommateurs



1.2.2 - Développer des outils et des critères de traçabilité

Informer les consommateurs par l'étiquetage des produits : origine, empreinte écologique et sociale, cout énergétique, dangers éventuels sur la santé (mise en place de code de couleur)

Création de critères d'évaluation pour mesurer les impacts socio-économiques et environnementaux au niveau de la chaîne de production.

Utiliser des films documentaires.

Développer des actions éducatives au niveau des cantines, des entreprises, des établissements publics pour une consommation de produits locaux et de saison.

Interdire les publicités ciblées sur les enfants de moins de 12 ans en particulier en ce qui concerne l'alimentation.

1.2.1 - Une meilleure sensibilisation pour plus d'implication

Impliquer les grands groupes de distributions, les médias, les collectivités locales dans l'information du consommateur notamment des jeunes générations. Favoriser le dialogue entre ces acteurs.

Dans un objectif environnemental et de développement local, favoriser le rapprochement producteur-consommateur ainsi que les filières locales en soutenant les actions de vente directe à tous les niveaux (aide alimentaire des pays occidentaux, restaurants scolaires, etc)

1.2.3 - Promouvoir une économie solidaire, locale et durable

Assurer un prix et un travail décent aux producteurs. Promouvoir le commerce équitable notamment dans le secteur public.

1.2 - Filière agro-alimentaire

Créer une entente politique internationale pour préserver un prix minimum pour certaines matières premières.

Accroître le rôle de l'ONU dans l'agriculture et créer des liens plus forts entre ces différentes organisations (OIT,OMC...)

1.2.5 - Le rôle des organisations et des coopérations internationales

Favoriser le dialogue entre les différents acteurs du commerce international dans le but de guider le développement d'initiatives locales et d'améliorer l'autonomie des producteurs. Echanger les technologies entre Nord et Sud.

Interdire la brevetabilité du vivant.

Utiliser les OGM pour diminuer la consommation en eau et en engrais

Faciliter et garantir la liberté de choix des semences par les agriculteurs (variétés anciennes...)

Obtenir à terme l'interdiction des OGM. A court-terme : moratoire européen sur les OGM.

1.2.4 - Encourager les bonnes pratiques agricoles et gérer convenablement les ressources génétiques

